

Sécurité Sociale

MSA

RSI

Mutualité

Retraite et Prévoyance

Aide et Maintien à
Domicile

Pôle Emploi

Missions Locales/PAIO

Régies de Quartier

Associations/Divers

COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION

**TOUSSAINT 2019 : PÉNICAUD FAIT LEUR FÊTE AUX CHÔMEURS !
LE CHÔMAGE NE DOIT PAS ÊTRE L'ANTICHAMBRE DE LA MISÈRE**

6 milliards volés aux privés d'emploi sur 3 ans !

La Start-up Nation poursuit son œuvre destructrice au service des nantis. Il faut récupérer 6 milliards dans les caisses destinées à indemniser les privés d'emploi. Après les 5 milliards volés dans les caisses de la Sécu, le gouvernement des ultras riches pique dans les caisses destinées à indemniser les aléas de la vie.

Après le Plan social massif de l'été 2017, Pénicaud fait payer les chômeurs !

Été 2017, rappelez-vous la suppression de 80% des contrats aidés qui avait privé de perspectives d'emplois (précaires certes mais à temps plein) des centaines de milliers de citoyens. Les emplois d'avenir étaient carrément supprimés, les jeunes devant aller voir du côté du service civique, de l'alternance ou de la création de leur activité ! Désormais, Pénicaud ministre de la misère, de la pauvreté, des stages et du bénévolat veut supprimer les indemnités de centaines de milliers de chômeurs !

Des chiffres :

850 000 victimes, au moins, privées d'emploi sans ouverture de droits !

710 000 (avec le passage de 4 mois sur les 28 derniers mois aux 6 mois sur les 24 derniers mois pour être indemnisé).

30 000 victimes dès le 1^{er} Novembre avec les nouvelles règles des droits rechargeables : Au lieu de 150 heures soit 1 mois pour recharger ses droits, ce sera désormais 6 mois.

Détruire la Protection Sociale pour vanter un Plan de pauvreté !

Voilà le seul objectif des projets de Macron soutenu par le Patronat. Faire glisser tout une partie de la population vers la pauvreté : Privés d'emploi, Retraités, Jeunes, Salariés, Femmes, etc...

Nul doute que la France doit absolument rejoindre les autres pays européens en matière de pauvreté... C'est ce que vise ce gouvernement cynique.

Vive le 100% Sécu et le droit à l'emploi :

La Fédération, dans le cadre de son « 100% Sécu » et du droit à l'emploi exige une indemnisation de tous les demandeurs d'emploi sans exception, y compris les primo demandeurs d'emploi et les salariés précaires, fixée à 80 % du dernier salaire brut (minimum smic) et ce, jusqu'au retour à l'emploi et ce, à partir des missions fondamentales de conseil, d'accompagnement et d'insertion professionnelle s'adressant aux demandeurs d'emploi et aux salariés

Montreuil, le 31 Octobre 2019